

Rapport sur l'acquisition, par la Bathurst Pover and Paper Company Limited, de la Wilson Boxes, Limited	Fusion présumée	2 août 1962	La Commission était d'avis que, dans l'état actuel de la jurisprudence, la fusion n'allait pas à l'encontre de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.
Rapport concernant l'acquisition d'actions communes de Hender-shot Paper Products Ltd par la Canadian International Paper Company	Présumée fusion	2 août 1962	<p>« Dans le rapport sur les boîtes d'expédition, la Commission a recommandé des modifications tarifaires afin de rétablir la concurrence dans la vente de carton pour boîtes d'emballage et dans la vente de boîtes d'expédition. Ces recommandations s'appliquent également à la présente enquête.</p> <p>La Commission estime que d'après la jurisprudence existante, la fusion ne constitue pas un délit aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.</p> <p>« Dans le rapport sur les boîtes d'expédition, la Commission a recommandé certaines modifications tarifaires qui, à son avis, protégeraient le public contre des prix inutilement élevés du carton pour boîtes d'emballage et des boîtes d'expédition et contribueraient à faire disparaître certaines restrictions dans la distribution du carton pour boîtes d'emballage qui découlent du fait qu'en grande partie, le carton, au Canada, est produit par des sociétés fusionnées et sert à leurs propres opérations de transformation. La Commission estime que ses recommandations au sujet de l'enquête sur les boîtes d'expédition s'appliquent à la présente enquête.</p>